



FACULTÉ
DE DROIT

**REGLEMENT DE SCOLARITE ET D'EXAMENS
DU PARCOURS DROIT ET SCIENCE
POLITIQUE
DE LA LICENCE MENTION DROIT

ANNEE 2024-2025**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 713-9 ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu la délibération n° D2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 modifiée portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 modifiée portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;

Vu les statuts de la Faculté de droit ;

Vu la délibération n° D2023-07-09-sco du 04 juillet 2023 portant approbation par le conseil d'administration la charte des examens de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2024-05-30-sco du 28 mai 2024 portant approbation par le conseil d'administration des règles de progression en licence ;

Règlement adopté par le Conseil de Faculté le 12 septembre 2024 et par la Commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 4 septembre 2024.

Le présent règlement est applicable à tous les étudiants de licence au titre de l'année universitaire 2024-2025.

Dans toute correspondance avec l'administration et les enseignants, seuls les courriers envoyés par le biais de l'adresse électronique institutionnelle (prenom.nom@univ-lyon3.fr) font foi.

Article 1. Champ d'application

Le présent règlement général s'applique aux étudiants admis et régulièrement inscrits au sein de l'Université Jean Moulin Lyon III.

Compte tenu de la réforme par cohorte du parcours Droit et Science politique, ce règlement d'examen s'applique uniquement aux étudiants de première et deuxième année du parcours pour l'année universitaire 2024-2025.

Article 2. Présentation du parcours.

Le parcours Droit et Science politique est un parcours bi-disciplinaire permettant l'obtention du diplôme de Licence mention droit.

Au cours de chaque année, les étudiants suivent les enseignements de la majeure Droit et ceux de la mineure Science politique. Le détail des enseignements est disponible dans les tableaux des modalités de contrôle des connaissances et des compétences qui closent le présent.

Article 3. Règlement d'examen.

Les étudiants inscrits dans le parcours Majeure Droit et Mineure Science politique sont soumis au règlement d'examen du parcours Droit, sous réserve des dispositions dérogatoires du présent règlement.

Majeure Droit Mineure Science politique 1^{ère} année

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens	Seconde chance
	CM	TD				
Majeure					40 ECTS	Épreuve écrite de 4h portant sur chacune des matières donnant lieu à un examen terminal
Unité fondamentale					32 ECTS	
Introduction générale au droit	24h		3	3	Écrit anticipé	
		7h30	0			
Droit civil	72h		7	11	Écrit annuel de 3h	
		30h	4			
Droit constitutionnel	72h		7	11	Écrit annuel de 3h	
		30h	4			
Histoire du droit	72h		7	7	Écrit annuel de 3h (si TD suivis) ou de 2h (pour les parcours ne comprenant pas la matière en TD)	
Unité transversale					8 ECTS	
Anglais juridique	33h			4	Contrôle continu annuel	
Compétences documentaires		1h30		2	Note de participation	
Outils numériques et Projet personnel et professionnel	2h			1	Note de participation	
Écrit+				1	Positionnement	

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens	Seconde chance	
	CM	TD					
Mineure					20 ECTS		
Mineure du semestre 1					8 ECTS		
Histoire des idées politiques	24h		2	2	QCM de 30 minutes ou QRC d'1h	Écrit de 2h portant sur chacune des matières donnant lieu à un examen terminal (QRC, une question par matière)	
Introduction historique aux relations internationales	24h		2	2	QCM de 30 minutes ou QRC d'1h		
Introduction à la science politique	24h		2	4	Écrit 2h (QRC)		
		10h	2		Contrôle continu		
Mineure du semestre 2					12 ECTS		
Vie politique française	30h			3	Écrit mutualisé de 3h		
Sociologie politique	30h			3			
Méthodes et techniques des sciences sociales		20h		3	Contrôle continu		
Droit général de l'Union européenne	30h			3	QCM de 30 minutes ou QRC d'1h		

Majeure Droit Mineure Science politique 2^{ème} année

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens	Seconde chance
	CM	TD				
Majeure					40 ECTS	Grand écrit de 4h portant sur l'ensemble des matières donnant lieu à un examen terminal
Unité fondamentale					32 ECTS	
Droit civil	72h		7	11	Écrit annuel de 3h	
		30h	4		Contrôle continu annuel	
Droit administratif	72h		7	11	Écrit annuel de 3h	
		30h	4		Contrôle continu annuel	
Droit pénal	72h		7	10	Écrit annuel de 3h	
		15h ateliers	3		Contrôle continu annuel	
Unité transversale					8 ECTS	
Anglais juridique	21h		3	6	Contrôle continu	
		21h	3			
Recherche documentaire				2	Note de participation	

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens	Seconde chance
	CM	TD				
Mineure					20 ECTS	Écrit de 3h portant sur chacune des matières donnant lieu à un examen terminal (QRC, une question par matière)
Mineure du semestre 1					11 ECTS	
Philosophie des relations internationales	30h		2	3	Écrit 3h	
		15h	1		Contrôle continu	
Sociologie de l'État	30h			2	Écrit mutualisé 3h	
Régimes politiques comparés	30h			2		
Organisations internationales	30h			2	Écrit 1h	
Droit général de l'Union européenne	30h			2	Écrit 1h ou QCM de 30 minutes	
Mineure du semestre 2					9 ECTS	
Action publique	30h		2	3	Écrit 3h	
		15h	1			
Théories des relations internationales	30h			2	Écrit 1h	
Politique européenne	30h			2	Écrit 1h	
Géopolitique	30h			2	Écrit 1h ou QCM de 30 minutes	